

**Délégation équipe de France de NAP Eau Libre
Championnat du Monde 2021
Santa Marta (Colombie) – Du 23 au 29 septembre 2021**

Préambule

1/ La situation économique de la fédération a conduit le comité directeur national à prendre la décision de réduire les budgets 2021 / 2022 des différentes commissions nationales et du haut niveau en agissant sur 2 leviers :

- ✓ Réduction des effectifs équipe de France
- ✓ Suppression de certaines actions préparatoires

Concernant le haut niveau en NAP Eau Libre, les conséquences sont les suivantes :

- ✓ Effectif équipe de France Junior et Sénior passant de 16 nageurs à 12 et encadrement réduit à 4 personnes
- ✓ Annulation du stage d'évaluation et de préparation terminale programmé mi- août 2020

Décision : suppression du principe de pré-sélection à l'issue du championnat de France eau libre et de confirmation des sélections à l'issue du stage terminal tel que précisé dans les règles de sélection validées en date du 12/12/2020 par le comité directeur national. **La sélection ci-après est par conséquent définitive étant précisé que la sélection d'un sportif pourra être remise en question si son comportement, son engagement et son niveau de performance ne sont pas conformes aux objectifs précisés dans les règles de sélection (articles A2 et A3).**

2/ Les règlements sportifs internationaux CMAS de NAP Eau Libre ont été modifiées en cours de saison. Le format de l'épreuve du relai mixte multiple par élimination a notamment évolué, passant de 4x450 mètres à 4x150 mètres, ce qui est un effort radicalement différent. Cette situation impose de faire évoluer l'article G4 des règles de sélection.

Décision : **choix d'engager un relai 4x150 et de repêcher si besoin un sportif qui (conditions cumulatives) :**

- **A participé au championnat de France eau libre 2021**
- **S'est classé dans les 2 premiers du 2 km SF ou du 1 km BI au scratch toutes catégories confondues**
- **A réalisé au moins 1 temps sélection piscine dans une épreuve de sprint ou de demi-fond dans sa catégorie d'âge lors des épreuves sélectives en équipe de France piscine 2021.**

LISTE DES SPORTIFS SÉLECTIONNÉS

À TITRE INDIVIDUEL

JUNIORS

Filles :

- ✓ Jeanne DANIEL (05) – CSG (Club Sportif de Gravenchon) – Ligue des Pays Normands
- ✓ Apolline DAUCE (04) – PAN (Pays d'Aix Natation) – Région Sud

Garçons :

- ✓ Mathys DAGUERRE (05) – CSG (Club Sportif de Gravenchon) – Ligue des Pays Normands
- ✓ Baptiste JOLY (06) – CSG (Club Sportif de Gravenchon) – Ligue des Pays Normands

SENIORS

Femmes :

- ✓ Ariane JACQUES (02) – UEP (Uckange Evolution Palmes) – Région Grand-Est

Hommes :

- ✓ Clément BATTE (00) – CSG (Club Sportif Gravenchon) – Ligue des Pays Normands
- ✓ Stellan LE RUYET (02) – CPBR (Cercle Paul Bert Rennes) – Bretagne Pays de la Loire
- ✓ Morgan PONTAL (02) – CSG (Club Sportif Gravenchon) – Ligue des Pays Normands
- ✓ Hugo MEYER (98) – CSG (Club Sportif Gravenchon) – Ligue des Pays Normands

AU TITRE DES RELAIS

JUNIORS

Filles : /

Garçons : /

SENIORS

Femmes :

- ✓ Anaïs VERGER (00) – CPBR (Cercle Paul Bert Rennes) – Bretagne Pays de la Loire (repêchée)

Hommes :

- ✓ Alexandre HENNETEAU (02) – CSA du Kremlin Bicêtre – Ile-de- France
- ✓ Rémy LEBEAU (02) – PAN (Pays d'Aix Natation) – Région Sud

ENCADREMENT

- Chef de délégation : Pierre Jean BONTOUX
- Entraîneur en chef : Cyril AOUBID
- Entraîneur en second : Thomas CHASTAGNER
- Kiné : Agathe BRUN

Sous réserve d'être à jour de leur suivi médical et de signature de la convention individuelle « Équipe de France » entre la FFESSM et les sportifs sélectionnés.

Fait à Marseille, le 6 juillet 2021

Le Directeur Technique National
Richard THOMAS

